**Invitation à présenter une demande**

**Introduction**L’Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé sexuelle comme étant « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social par rapport à la sexualité; ce n’est pas simplement l’absence de maladie, de dysfonctionnement ou d’infirmité. La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des rapports sexuels, ainsi que la possibilité d’avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans coercition, discrimination ni violence. Pour que toutes les personnes aient une bonne santé sexuelle et la conservent, il faut respecter, protéger et mettre en œuvre leurs droits sexuels » (OMS, 2017). Selon ce cadre, la promotion de la santé sexuelle comprend la conscience et l’exercice des droits sexuels et le renforcement des aptitudes à développer des relations saines exemptes de violence.

La violence dans les fréquentations chez les jeunes englobe les comportements nuisibles et violents, qu’ils soient de nature émotionnelle, psychologique, physique et/ou sexualisée. Bien que la plupart des études utilisent des échantillons de répondants d’âge universitaire, leurs constatations indiquent que de tels comportements commencent souvent avant l’université. Selon des chercheurs canadiens (Senn et coll., 2014), plus de la moitié (59 %) d’un échantillon de femmes de 17 à 24 ans avait vécu une expérience sexuelle non consensuelle depuis l’âge de 14 ans. En outre, les services policiers canadiens rapportent qu’il y a davantage de survivantes d’agressions sexuelles chez les filles et les femmes de moins de 24 ans (Statistique Canada, 2018). Une étude faisant appel à des bases de données administratives provinciales sur la santé montre que les taux d’agression sexuelle en Ontario de 2002 à 2016 ont été les plus élevés chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans (Muldoon et coll., 2019). Dans une enquête nationale, 21 % des élèves du secondaire des communautés LGBTQI2S+ ont dit avoir été victimes de voies de fait physiques ou de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle (Taylor et coll., 2011).

**Vue d’ensemble du projet**

L’Association canadienne de santé publique (ACSP) et le Centre for Sexuality (C4S) de Calgary sont en train d’adapter un programme général d’éducation aux relations et à la santé sexuelles (ÉRSS) et d’en évaluer l’impact comme outil d’intervention contre la violence dans les fréquentations chez les jeunes. Le projet vise à outiller les jeunes pour qu’ils acquièrent et exercent les habiletés nécessaires pour prendre de bonnes décisions en matière de sexualité et de relations. Les évaluations des programmes d’éducation sexuelle sont souvent principalement axées sur des résultats comme l’utilisation de la contraception et le report des premières relations sexuelles. Notre projet portera sur un résultat d’évaluation négligé : les relations sexuelles saines et exemptes de violence.

Le projet vise à promouvoir la santé sexuelle par la mise en œuvre d’un programme général d’éducation aux relations et à la santé sexuelles (ÉRSS) pour les jeunes (de 12 à 19 ans environ) au Canada.

Dans le cadre du projet, l’ACSP et le C4S veulent collaborer avec six organismes associatifs, dont des organismes sans but lucratif, des organismes et des institutions soutenus par les gouvernements provinciaux et territoriaux (p. ex. des offices régionaux de la santé) et d’autres organismes de proximité un peu partout au Canada, pour donner et évaluer le programme d’ÉRSS dans les milieux scolaires et associatifs de leur localité. Trois collaborateurs de proximité seront choisis pour la première année (2020-2021).

**Le programme d’éducation aux relations et à la santé sexuelles (ÉRSS) du Centre for Sexuality (C4S)**

Autrefois appelé « programme d’éducation générale à la santé sexuelle, le programme a été actualisé en 2018-2019 et rebaptisé « programme d’éducation aux relations et à la santé sexuelles » (ÉRSS). Ce changement reflète mieux le contenu du programme, qui va au-delà des notions fondamentales d’anatomie, des informations sur les infections transmissibles sexuellement et des démonstrations de l’emploi du préservatif.

Le contenu de l’ÉRSS favorise la prise de décisions éclairées et responsables en faisant augmenter et en facilitant l’acquisition de connaissances, la réflexion personnelle et la motivation et en renforçant les habiletés en communications personnelles et interpersonnelles pour soutenir l’identité et le pouvoir des jeunes; il favorise les comportements en phase avec les repères et les choix personnels; et il améliore les capacités nécessaires pour répondre aux besoins de développement actuels et futurs concernant la santé du corps, des relations et de la sexualité.

Le contenu porte sur trois aspects fondamentaux interdépendants : la promotion et l’enseignement de la santé sexuelle et génésique; l’éducation aux relations saines et respectueuses; et la prévention de la violence et la promotion des aptitudes liées au consentement.

Le programme d’ÉRSS comporte un volet en milieu scolaire et un volet en milieu associatif. Le volet scolaire s’adresse aux jeunes de la 7e à la 12e année inscrits à l’école publique et dans certaines écoles privées ou à charte. Le volet associatif s’adresse aux jeunes de moins de 24 ans confrontés à des obstacles et qui ne sont pas inscrits à un programme d’enseignement ordinaire. Les séances de ce volet peuvent être données en milieu associatif : organismes, établissements de traitement, écoles spécialisées ou hôpitaux.

**Principes directeurs de l’ÉRSS**

1. Fondée sur les droits et l’égalité des sexes
2. Créative et curieuse
3. Valorisante et transformatrice
4. Éclairée par des jeunes
5. Holistique
6. Rassembleuse
7. Préventive et protective

**Possibilités de collaboration**

Nous aimerions collaborer avec trois organismes associatifs pour le premier cycle de mise en œuvre du programme. Les collaborateurs choisis se joindront à notre communauté de pratique, recevront de la formation en animation de programme, donneront le curriculum dans leur milieu et seront impliqués dans l’évaluation du programme d’ÉRSS comme stratégie de prévention de la violence dans les fréquentations.

**Admissibilité des proposants**

L’invitation à présenter une demande s’adresse aux organismes de tout le Canada qui seraient intéressés à mettre en œuvre le volet scolaire et le volet associatif de l’ÉRSS dans leur région. Sont admissibles les organismes sans but lucratif, les organismes et institutions soutenus par les gouvernements provinciaux et territoriaux (p. ex. les offices régionaux de la santé) et d’autres organismes de proximité. Trois sites seront choisis pour l’année scolaire 2020-2021; ils mettront en œuvre le programme en milieu scolaire *et* en milieu associatif.

Ce programme est adapté du curriculum actuel du C4S, ce qui en fait un projet pilote; à ce titre, il ne pourra pas être offert en français dans sa première mouture. Si vous aimeriez le mettre en œuvre en milieu francophone, veuillez présenter votre demande, qui sera étudiée pour le cycle 2 (l’année scolaire 2021-2022). L’ACSP aura en effet besoin de temps supplémentaire pour traiter les demandes en français et faire traduire tous les documents. Nous vous invitons à soumettre votre demande durant le cycle de soumission actuel ou à contacter youthRSE@cpha.ca pour discuter des possibilités de traduction ou d’adaptation et des invitations ou des appels à collaboration futurs dans les milieux francophones.

**Critères de collaboration**

1. Les proposants choisis devront participer à une formation de deux jours avec les autres organismes partenaires avant toute mise en œuvre du programme; des déplacements seront nécessaires, mais nous en couvrirons les frais.
2. Nous demandons que les organismes choisis aient la volonté et la capacité de rester fidèles au curriculum d’ÉRSS. Ceux qui ont un autre programme d’éducation générale à la santé sexuelle ou de prévention de la violence dans les fréquentations sont libres de l’appliquer, mais la collaboration que nous offrons porte spécifiquement sur la formation et la prestation du programme d’ÉRSS. Les organismes choisis doivent pouvoir rester fidèles au curriculum, ou peuvent travailler avec l’ACSP et le C4S à l’adapter au contexte local.
3. Nous demandons aux organismes choisis d’avoir la volonté et la capacité de participer à des activités de recherche d’intervention (entretiens, questionnaires d’évaluation avant et après) et à des démarches de mobilisation des connaissances (mise en commun des leçons apprises avec d’autres organismes).

**Critères à respecter dans les demandes**

1. Les proposants doivent avoir démontré un engagement en faveur : des démarches sensibles aux traumatismes et à la violence, de l’équité en santé, des droits sexuels et génésiques, de la sécurisation culturelle, des processus décisionnels fondés sur des données scientifiques et de la réduction des méfaits.
2. Les proposants doivent avoir une capacité démontrée de mobiliser des jeunes tout au long du projet; nous sommes donc à la recherche de proposants qui ont démontré leur compréhension des pratiques prometteuses de mobilisation des jeunes.
3. Nous sommes à la recherche de proposants qui s’emploieront à donner et à évaluer le curriculum sur une période d’au moins deux ans (nous accorderons la préférence aux organismes qui s’engageront à le mettre en œuvre et à l’évaluer après la fin prévue du projet).
4. Nous demandons deux lettres d’appui à la demande; l’une doit venir de l’organisme associatif où vous mettrez en œuvre le volet associatif du programme, et l’autre, du directeur/de la directrice ou du surintendant/de la surintendante de l’école où vous mettrez en œuvre le volet scolaire.

Veuillez noter que nous chercherons à mettre le programme en œuvre à divers endroits du Canada; le lieu géographique pourrait donc être un facteur si nous recevons plusieurs demandes de la même province ou de la même ville.

**Indicateurs de résultats**

Au fil du projet, nous évaluerons :

* La prévalence de la violence dans les fréquentations chez les jeunes
* L’augmentation de la capacité de prévenir la violence dans les fréquentations
* Les retours d’information des élèves ayant participé au programme
* Les retours d’information des animateurs et animatrices ayant donné le programme

**Avantages pour les participants des sites partenaires**

C’est une occasion unique pour les organismes partenaires d’obtenir de la formation et du soutien pour mettre en œuvre avec succès un programme d’éducation aux relations et à la santé sexuelles tout en participant à un processus d’apprentissage et d’évaluation qui renforcera leurs capacités en général. Les coûts financiers de la participation au processus seront subventionnés par l’ACSP. Voici quelques-uns des principaux avantages possibles pour les membres de notre communauté de pratique :

* Être parmi les premiers sites de diffusion à grande échelle d’un programme d’ÉRSS fondé sur les résultats
* Accroître leur capacité d’obtenir et de conserver l’aide financière de bailleurs de fonds locaux, municipaux et provinciaux qui connaissent l’ACSP, le C4S et leur impact avéré
* Participer à un processus de formation qui prépare les participants à devenir des animateurs/animatrices et perfectionner leurs connaissances et leurs compétences en mobilisation des jeunes dans le domaine de la santé et de l’éducation à la sexualité et aux relations
* Recevoir du soutien à la formation et à l’évaluation pour la mise en œuvre du programme
* Participer et contribuer à une étude en cours novatrice qui viendra éclairer la pratique et l’apprentissage dans le domaine de la sexualité et des relations saines
* Recevoir de l’aide pour présenter d’autres demandes de financement lorsque le programme aura été mis en œuvre avec succès pendant toute la durée de la collaboration
* Bénéficier d’une aide financière pouvant aller jusqu’à 5 000 $ pour couvrir, par exemple, le matériel de mise en œuvre, les documents à l’appui, les frais de déplacement, etc.

**Processus de demande**

Le processus de demande comporte deux étapes :

 1. Soumettre un formulaire de demande rempli (voir le formulaire à remplir ci-dessous)

2. Se prêter à un entretien téléphonique (les organismes sur la liste de présélection seront contactés et invités à un entretien)

Les formulaires de demande sont à remettre d’ici le mercredi 4 décembre 2019 à 23 h 59. Les demandes peuvent être soumises en envoyant par courriel le formulaire rempli à l’adresse youthRSE@cpha.ca. Remarque : le fichier joint ne doit pas faire plus de 10 Mo, et il n’y aura pas d’assistance technique après 16 h.

Les demandes reçues après 23 h 59, heure normale de l’Est, ne seront pas étudiées.

**Formulaire de demande**

**Renseignements sur le proposant**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisme | Nom de l’organisme |
| Site Web de l’organisme | Site Web de l’organisme |
| Personne-ressource pour ce projet | Prénom Nom de famille |
| Adresse courriel et numéro de téléphone de la personne-ressource | Adresse courrielNuméro de téléphone |
| Lieu | Ville (Province) |

**Renseignements sur les partenaires**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’école | Nom de l’école |
| Adresse de l’école | Adresse de voirieVille (Province) Code postal |
| Personne-ressource pour ce projet | Prénom Nom de famille |
| Adresse courriel et numéro de téléphone de la personne-ressource | Adresse courrielNuméro de téléphone |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du partenaire associatif | Nom du partenaire associatif |
| Adresse du partenaire associatif | Adresse de voirieVille (Province) Code postal |
| Personne-ressource pour ce projet | Prénom Nom de famille |
| Adresse courriel et numéro de téléphone de la personne-ressource | Adresse courrielNuméro de téléphone |

**Critères à respecter**

1. Nous demandons deux lettres d’appui à la demande; l’une doit venir de l’organisme associatif où vous mettrez en œuvre le volet associatif du programme, et l’autre, du directeur/de la directrice ou du surintendant/de la surintendante de l’école où vous mettrez en œuvre le volet scolaire.

* (Joindre les lettres d’appui à la demande.)

2. Les proposants doivent avoir démontré un engagement en faveur : des démarches sensibles aux traumatismes et à la violence, de l’équité en santé, des droits sexuels et génésiques, de la sécurisation culturelle, des processus décisionnels fondés sur des données scientifiques et de la réduction des méfaits.

|  |
| --- |
| Décrire comment votre organisme a démontré son engagement en faveur des valeurs susmentionnées : |
| Décrire comment votre organisme a démontré son engagement en faveur des valeurs susmentionées |

|  |
| --- |
| Décrire en quoi ce programme d’éducation aux relations et à la santé sexuelles en particulier concorde avec la mission de votre organisme : |
| Décrire en quoi ce programme d’éducation aux relations à la santé sexuelles en concorde avec la mission de votre organisme |

3. Les proposants doivent avoir une capacité démontrée de mobiliser des jeunes tout au long du projet; nous sommes donc à la recherche de proposants qui ont démontré leur compréhension des pratiques prometteuses de mobilisation des jeunes.

|  |
| --- |
| Décrire l’expérience ou le savoir-faire de votre organisme lorsqu’il s’agit d’offrir des programmes d’enseignement ou de formation centrés sur les jeunes : |
| Décrire l’expérience ou le savoir-faire de votre organisme lorsqu’il s’agit d’offrir des progammes d’enseignment ou de formation centrés sur les jeunes |

|  |
| --- |
| Avez-vous une personne, dans votre organisme, qui pourrait animer le programme d’ÉRSS ou devrez-vous embaucher quelqu’un pour ce poste?  |
| Sélectionner une option |

|  |
| --- |
| Si vous avez déjà à votre emploi une personne pouvant animer le programme et participer à cette collaboration, veuillez préciser son expérience et ses titres et qualités et/ou joindre une copie de son CV. |
| Si vous avez déjà à votre emploi une personne pouvant animer le programme et participer à cette collaboration, veuillez préciser son expérience et ses titres et qualités et/ou joindre une copie de son CV. |

|  |
| --- |
| Si vous devrez embaucher quelqu’un pour ce poste, veuillez préciser l’expérience et les titres et qualités que vous chercheriez chez un animateur/une animatrice : |
| Si vous devrez embaucher quelqu’un pour ce poste, veuillez préciser l’expérience et les titres et qualités que vous chercheriez chez un animateur/une animatrice |

4. Nous sommes à la recherche de proposants qui s’emploieront à donner et à évaluer le curriculum sur une période d’au moins deux ans (nous accorderons la préférence aux organismes qui s’engageront à le mettre en œuvre et à l’évaluer après la fin prévue du projet).

|  |
| --- |
| Veuillez décrire votre capacité de vous engager à donner le programme et à évaluer le curriculum durant cette collaboration : |
| Veuillez décrire votre capacité de vous engager à donner le programme et à évaluer le curriculum durant cette collaboration |

* Auriez-vous l’intention de poursuivre la mise en œuvre du programme une fois la période de financement terminée?

Oui [ ]  Non[ ]

|  |
| --- |
| Si oui, veuillez indiquer si vous aimeriez recevoir de l’aide de l’ACSP/du C4S pour demander des fonds supplémentaires et/ou expliquer comment vous pourriez pérenniser le programme dans votre organisme sans le financement de l’ACSP/du C4S : |
| Si oui, veuillez indiquer si vous aimeriez recevoir de l’aide de l’ACSP/du C4S pour demander des fonds supplémentaires et/ou expliquer comment vous pourriez pérenniser le programme dans votre organisme sans le financement de l’ACSP/du C4S |

**Autres questions au proposant**

|  |
| --- |
| Veuillez décrire en général l’expérience de votre organisme dans les domaines de la recherche et de l’évaluation, de la santé sexuelle, des pratiques prometteuses de sensibilisation des jeunes et de l’animation de programmes : |
| Veuillez décrire en général l’expérience de votre organisme dans les domaines de la recherche et de l’évaluation, de la santé sexuelle, des pratiques prometteuses de sensibilisation des jeunes et de l’animation de programmes |

|  |
| --- |
| Si votre organisme ou vos partenaires en milieu scolaire ou associatif servent des populations autochtones, veuillez décrire l’engagement de votre organisme en faveur du rapport de la Commission de vérité et réconciliation pour les peuples autochtones : |
| Si votre organisme ou vos partenaires en milieu scolaire ou associatif servent des population autochtones, veuillez décrire l’engagement de votre organisme en faveur du rapport de la Commission de vérité et réconciliation pour les peuple autochtones |

* Votre organisme a-t-il des motifs de préoccupation au sujet des déplacements nécessaires?

Oui [ ]  Non[ ]

|  |
| --- |
| Si oui, veuillez préciser : |
| Si oui, veuillez préciser |

* Votre organisme offre-t-il déjà un programme d’éducation générale à la santé sexuelle, de prévention de la violence dans les fréquentations, d’éducation au consentement ou un autre programme similaire?
Oui[ ]  Non[ ]

|  |
| --- |
| Si oui, vous engagez-vous à offrir le programme d’ÉRSS pour la collaboration en question? |
| Si oui, vous engagez-vous à offrir le programme d’ÉRSS pour la collaboration en question? |

|  |
| --- |
| Croyez-vous que des adaptations au contexte local seront nécessaires, et consentiriez-vous à travailler avec l’ACSP et le C4S pour adapter l’ÉRSS au besoin?  |
| Croyez-vous que des adaptation au contexte local seront nécessaires, et consentiriez-vous à travailler avec l’ACSP et le C4S pour adapter l’ÉRSS au besoin? |

* Votre organisme s’engage-t-il à participer :

|  |
| --- |
| Aux activités de recherche d’intervention du programme (p. ex. entretiens, questionnaires d’évaluation)?  |
| Oui[ ]  Non[ ]  |
| Aux démarches de mobilisation des connaissances (p. ex. mise en commun des leçons apprises avec d’autres organismes)? |
| Oui[ ]  Non [ ]  |

|  |
| --- |
| Avez-vous d’autres commentaires ou informations à partager? |
| Avez-vous d’autres commentaires ou informations à partager? |

Merci de votre demande.

Un entretien téléphonique avec chaque organisme sur la liste de présélection aura lieu en janvier 2020.